

KELEIER BREIZH d'he c'hevelerien  
BERTÈGN ghiment souètiér

DOSSIER

## FAIRE DE LA BRETAGNE UN MONDE À VIVRE

### Que pensez-vous de Bretagne info partenaires ?

**C**et automne, la Région a mené une étude de lectorat afin de recueillir votre perception de Bretagne info partenaires et les éventuelles améliorations que vous en attendez. 64 % des personnes interrogées, principalement au sein des mairies et EPCI, déclarent en faire une lecture régulière. Le format actuel est jugé satisfaisant pour 98 % des lecteur-ric-e-s, 88 % reconnaissent que le support leur permet de mieux connaître

les actions menées par la Région et 73 % soulignent qu'il leur permet de mieux repérer les démarches et dispositifs qui pourraient leur être utiles. Près de 50 % des personnes interrogées avaient donné le dernier numéro reçu à un collaborateur ou l'avait mis à disposition du public au sein de leur institution. Enfin, concernant la mutation vers le numérique, le rapport support papier/support dématérialisé montre qu'un destinataire sur

deux est attaché à l'un ou l'autre des formats. Si l'intérêt pour le numérique est réel, l'attachement à un support papier est confirmé, la diffusion dématérialisée rencontrant toujours de nombreux freins. Nous vous remercions pour ces retours qui nous permettront de faire évoluer Bretagne info partenaires pour mieux répondre à vos attentes. ✨

# FAIRE DE LA BRETAGNE UN MONDE À VIVRE

C'est à Brest le 28 novembre 2019 que la Région a voté son Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) prévu par la loi NOTRe de 2015. Comportant des orientations stratégiques, 38 objectifs mais aussi des mesures à caractère réglementaire, ce document de planification est désormais soumis à consultation et enquête publique, avant d'être définitivement adopté fin 2020.

L'élaboration d'un SRADDET est devenue une compétence du Conseil régional. En Bretagne, la Région a souhaité aller plus loin en inscrivant ce travail de planification dans la démarche de mobilisation collective qu'est la Breizhcop. L'enjeu ? Répondre à l'urgence climatique et écologique, lutter contre les

déséquilibres territoriaux et conforter la cohésion sociale, les trois conditions d'un « monde à vivre ». Ceci a conduit la Région à appeler l'ensemble de ses partenaires à s'engager pour relever ces défis. Elle s'engage aussi sur ses propres politiques publiques, autour de 6 engagements : réussir le bien-manger pour tous, investir dans la transition énergétique, proposer des services de proximité pour tous grâce au numérique, préserver la biodiversité, accompagner les territoires vers un développement équilibré, développer des mobilités moins polluantes et plus solidaires.

Au-delà d'une première partie comportant un diagnostic complet du territoire et des objectifs à atteindre (les 38 objectifs de la Breizhcop), le SRADDET pose 26 règles.

La nouveauté de ce document réside dans le fait qu'il est opposable aux documents d'urbanismes locaux et de planification comme les SCoT – Schémas de cohérence territoriale – ou, à défaut, les PLUi, les plans de déplacement urbains, les plans climat air énergie territoriaux (PCAET) et les chartes des parcs naturels régionaux (PNR).

Si l'adoption du SRADDET marque une étape importante dans l'histoire des Régions, le pouvoir réglementaire qu'il leur attribue reste toutefois limité. Ce document renforce le rôle de la Région comme autorité coordinatrice et organisatrice en matière d'aménagement durable du territoire, et ce, en lien étroit avec les EPCI, mais les collectivités locales resteront maîtres des moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs du SRADDET. Les règles phares du schéma visent, par exemple, le zéro construction dans les zones de continuité écologique, la prise en compte de la ressource en eau dans les projets d'aménagement, la lutte contre l'étalement urbain ou l'inscription dans les documents d'urbanisme d'une projection du niveau de la mer à horizon 2100. Elles ne s'appliquent qu'à l'échelle des SCoT, lors de leurs révisions, ou de grands ensembles comme les corridors écologiques et non au

**“Le SRADDET nous offre aujourd'hui l'opportunité de faire converger nos forces dans une même direction : celle des transitions”**

**Loïg Chesnais-Girard,**  
Président du Conseil régional de Bretagne

## Qu'est-ce que le SRADDET ?

Issu de la loi NOTRe d'août 2015, le SRADDET englobe cinq schémas régionaux existants, élaborés et votés ces dernières années :

- Schéma Régional de Cohérence Écologique (trame verte et bleue) ;
- Schéma Régional Climat Air Énergie ;
- Schéma Régional de l'Intermodalité ;
- Schéma Régional des Infrastructures et des Transports ;
- Plan Régional de Prévention et Gestion des Déchets.

Document unique et transversal, ce « schéma des schémas » simplifie, sans pour autant le diluer, le contenu de l'ensemble de ces plans. Les enjeux environnementaux vont désormais intégrer l'ensemble des stratégies d'aménagement et de développement territorial.

niveau des parcelles. Pour faire vivre le projet d'avenir qu'est le SRADDET, la Région mettra sur pied de nouvelles contractualisations avec les territoires, un chantier d'ampleur qui s'ouvrira courant 2020.

## “Le SRADDET est un schéma, certes, mais c'est surtout un outil pour améliorer la vie des Bretonnes et des Bretons”

**Loïg Chesnais-Girard,**  
Président du Conseil régional de Bretagne

### 6 engagements pour la Bretagne

S'inspirant de la méthode des conférences des parties de l'ONU, et notamment de la COP21 sur le climat, la Breizhcop intègre le SRADDET comme son levier au service d'une ambition plus large.

L'enjeu pour la Région est de s'assurer que les orientations et les objectifs du SRADDET soient pleinement partagés par le plus grand nombre des acteurs et de permettre la mobilisation de tous les leviers utiles à l'atteinte des résultats visés.

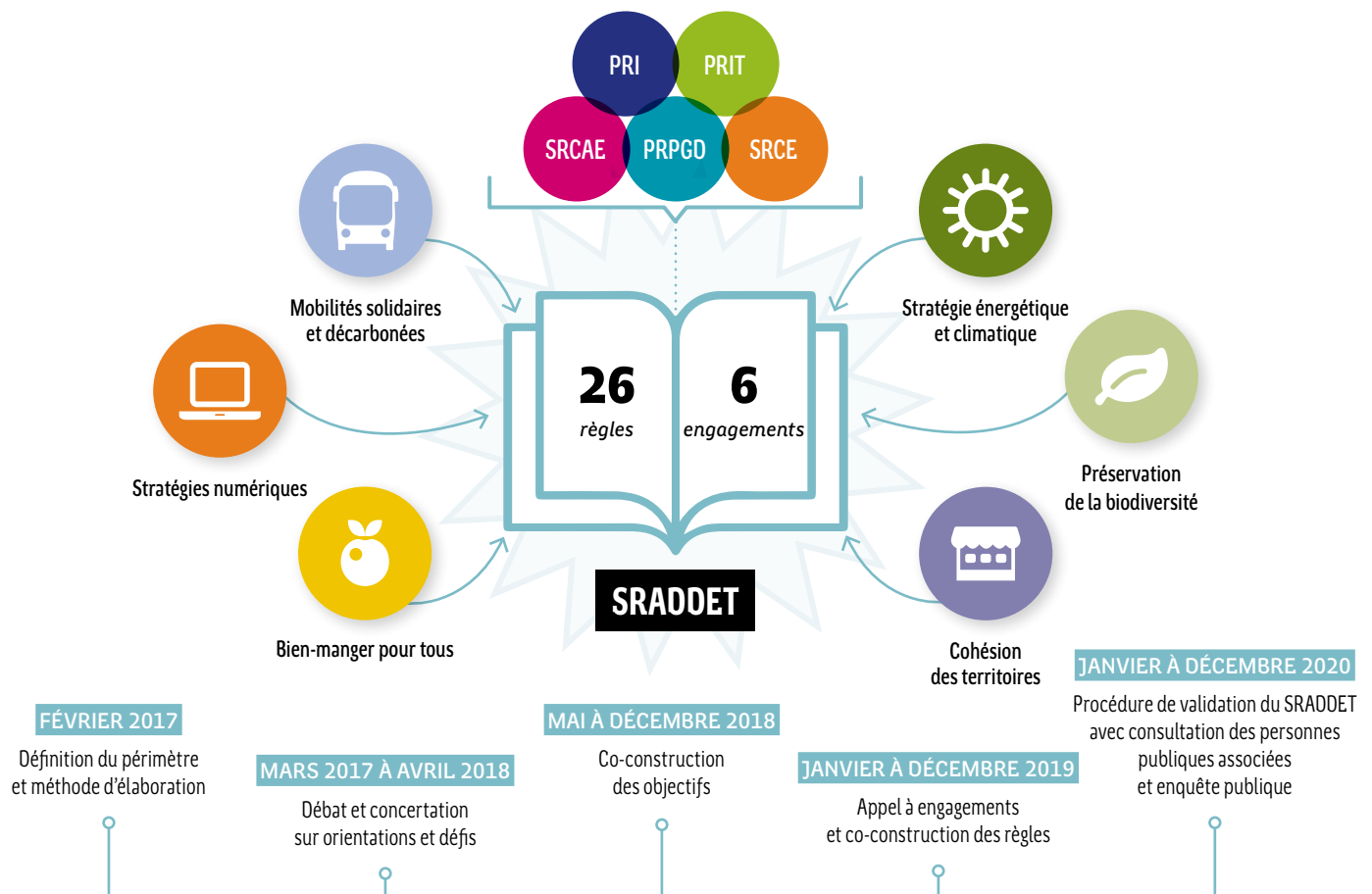
Comme elle demande à ses partenaires de s'engager, la collectivité fera aussi évoluer ses propres politiques publiques, en réponse aux 38 objectifs de la Breizhcop et en cohérence avec son SRADDET.

Les six grandes priorités transversales que la Région s'est fixée se traduisent par 6 engagements :

1. Engagement pour des mobilités solidaires et décarbonées
2. Engagement pour des stratégies numériques responsables
3. Engagement pour réussir le bien-manger pour tous

4. Engagement pour une nouvelle stratégie énergétique et climatique
5. Engagement pour la préservation et la valorisation de la biodiversité et des ressources
6. Engagement pour la cohésion des territoires. Des feuilles de route pour chacun de ces engagements se déclineront en plans d'actions. Elles seront un outil de priorisation et représenteront l'essentiel des mesures d'accompagnement aux règles générales adoptées et rendues opposables dans le SRADDET. Deux d'entre elles, « le bien-manger pour tous » et « les enjeux de la transition climatique et énergétique », ont été votées par le Conseil régional le 28 novembre dernier. Elles fixent un cap, des objectifs et des actions à mettre en œuvre dès le vote du budget 2020 et pour ces prochaines années. ✪

Plus d'information sur [breizhcop.bzh](http://breizhcop.bzh)



## ATTRACTIVITÉ

# Pour que la Bretagne ait son emoji !

Grâce à l'apport de la campagne de financement participatif menée par l'association .bzh fin 2019, une grande campagne de communication soutenue par la Région débute ce 13 janvier en Bretagne, à Paris et dans le monde entier. Elle est construite autour de plusieurs vidéos, d'affichage urbain, de messages sur les réseaux sociaux et de partenariats rédactionnels avec la presse régionale. Son objectif est de convaincre une plateforme d'implémenter le drapeau breton sur les claviers des 5,4 milliards de

téléphones mobiles de la planète et de démontrer ainsi son utilisation massive par tous les inconditionnels de la Bretagne. À l'issue de cette deuxième étape, l'association déposera une nouvelle candidature pour l'emoji drapeau breton au printemps 2020 auprès du consortium Unicode, instance américaine qui détermine la mise en place des emojis au niveau mondial. Mobilisez-vous sur vos réseaux ! Jusqu'au 9 février, tweetez avec #emojibzh pour soutenir sa création !

## TERRITOIRE

# Trophées bretons du développement durable 2020 : candidatez !

Vous souhaitez valoriser votre engagement éco-responsable et vos savoir-faire, participer à la dynamique de la Breizhcop, être récompensé par un label reconnu depuis plus de dix ans, promouvoir vos pratiques de développement durable en Bretagne, bénéficier de la couverture médiatique de l'événement, profiter du soutien des partenaires et des réseaux professionnels, participer à la remise des prix et gagner la réalisation d'un clip sur votre projet. Déposez votre candidature aux Trophées bretons du développement durable ! Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 13 mars.

Cette 14<sup>e</sup> édition sera à nouveau l'occasion de mettre en lumière les actions menées par les associations, les entreprises, les acteurs publics et les établissements d'enseignement sur le territoire breton. Les projets retenus doivent être envisagés dans la durée et agir en faveur du développement durable à travers ses quatre dimensions : environnementale, économique, sociale et de qualité démocratique.

Plus d'informations sur l'événement et les modalités de candidature sur : <http://www.tropheesdd.bzh>

## EAU

# Rendez-vous au 21<sup>e</sup> Carrefour des gestions locales de l'eau

Comme chaque année la Région Bretagne et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne sont partenaires du Carrefour des gestions locales de l'eau organisé par le réseau Idéal. Autour d'un programme riche de plus de 70 conférences, ateliers, séminaires et un espace salon professionnel cet événement réunit tous les acteurs de l'eau. Décideurs publics, collectivités locales, opérateurs privés, acteurs associatifs et scientifiques viennent s'y rencontrer, s'informer et débattre. Plus de 10 000 visiteurs sont attendus pour cette 21<sup>e</sup> édition. La Région y organise deux ateliers : « L'eau, les milieux aquatiques et les Bretons », mercredi 29 janvier de 15h à 16h30 et « Comment partager une

ressource qui se raréfie ? », jeudi 30 janvier de 9h30 à 11h, ainsi qu'une plénière de clôture : « Produits phytosanitaires : comment en sortir ? », jeudi 30 janvier de 14h30 à 16h. En marge du salon, la Région parraine également le spectacle *Léonard de Vinci et la Nature, l'Esprit Libre !* avec Patrick Scheyder, Allain Bougrain-Dubourg et Mostafa Fahmy qui aura lieu le jeudi 30 janvier à 18h30 à la maison des associations de Rennes. Rendez-vous les 29 et 30 janvier 2020 au Parc des expositions de Rennes.

Programme, inscriptions et informations pratiques sur : [www.idealco.fr/evenement/carrefour-eau](http://www.idealco.fr/evenement/carrefour-eau)

## ENVIRONNEMENT

# Un plan pour reboiser la Bretagne

C'est à l'occasion des Assises de la forêt et du bois fin 2019 que le Président de la Région Loïg Chesnais-Girard a annoncé la constitution, courant 2020, d'un Fonds Régional de Plantation Forestière Breizh Forêt Bois. Appuyée par ses partenaires Abibois et ONF en Bretagne, la Région souhaite en effet donner une nouvelle envergure au dispositif, en impliquant fortement les entreprises de son territoire qui souhaitent s'investir dans des projets autour des arbres et de la forêt. Breizh Forêt Bois est un programme d'aides financières à la plantation, unique en France, dont l'objectif est de favoriser le boisement de 1500 hectares d'ici 2021 sur le territoire régional. Engagé à l'initiative de la filière forêt bois, et dans le cadre du Plan de Développement Rural de Bretagne, il est financé à hauteur de 10 millions d'euros par l'État, la Région Bretagne et les quatre Départements bretons. Pilote de l'initiative, la Région veut, via ce programme, développer la dynamique forestière en Bretagne.



## AGENDA

**06.02 au 08.02.2020**

46<sup>es</sup> Olympiades des métiers  
à Saint-Brieuc

**13.02 au 15.02.2020**

Session du Conseil régional à suivre  
en direct sur [bretagne.bzh](http://bretagne.bzh).

À l'ordre du jour : budget primitif 2020.



## Un nouvel opérateur pour Cancale/Saint-Malo

Propriétaire des ports de Saint-Malo et Cancale, la Région Bretagne avait engagé début 2019 une consultation en vue de renouveler le contrat de leur concession à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Après analyse des offres et négociations, menées tout au long de l'année dans le respect de la procédure légale fixée en la matière, le Président de Région a retenu la candidature d'Edeis Concessions. L'offre d'Edeis est apparue comme la plus à même de

répondre aux ambitions portées par la Région ainsi qu'aux exigences du cahier des charges : développer les activités économiques du port tout en assurant sa transformation environnementale, en permettant une meilleure intégration dans la ville et une ouverture vers ses habitants. Edeis, le nouveau délégataire, s'est notamment engagé à mener plus de 50 millions d'euros d'investissements, dont une partie conséquente sur le plan environnemental.



## La fibre pour tous en Bretagne

Porté par Mégalis Bretagne, syndicat mixte composé de la Région Bretagne, des 4 départements et des 59 EPCI bretons, le projet Bretagne Très Haut Débit a pour objet la construction d'un réseau public régional de fibre optique qui permettra à tous les foyers, entreprises et services publics bretons de bénéficier du très haut débit d'ici 2026. Le déploiement se fait selon un principe d'équité : une prise en zone rurale est construite pour une prise en zone urbaine. Pour tout savoir sur le projet et le déploiement de la fibre en Bretagne, tester votre éligibilité et rester informé des dernières actualités, consultez le site [www.lafibrepourtous.bzh](http://www.lafibrepourtous.bzh).



## 40 événements financés pour la 12<sup>e</sup> édition de la Fête de la Bretagne

La Fête de la Bretagne revient pour sa 12<sup>e</sup> édition du 15 au 24 mai 2020. Suite à l'appel à projets lancé en juillet dernier, 40 projets d'événements bénéficieront d'un soutien de la Région. 62 structures ont postulé à l'appel à projets lancé l'été dernier auprès de tou-te-s celles et ceux qui souhaitent proposer un événement pour l'édition 2020. Parmi les projets retenus, 35 projets étaient candidats à l'appel à projets Bretagne et 5 à l'appel à projets France. Les 40 lauréats se partageront une aide régionale totale de près de 180 000 euros. La Fête de la Bretagne 2020 dépassera nos frontières avec des événements organisés à l'international par les ami-e-s de la Bretagne. La Région soutiendra plus particulièrement 4 associations pour une

enveloppe globale d'environ 40 000 €. Si vous avez, vous aussi, un projet qui correspond aux valeurs de la Fête de la Bretagne (caractère festif et convivial, valorisation et transmission des singularités de la Bretagne, « faire ensemble » et ancrage territorial des événements) vous pouvez encore rejoindre la programmation de l'édition 2020 et bénéficier du soutien en communication proposé par la Région. Pour plus d'infos, contactez l'adresse : [fetedelabretagne@bretagne.bzh](mailto:fetedelabretagne@bretagne.bzh) ou renseignez-vous auprès de La Mutinerie (contact : [Claudie Poirier, contact@la-mutinerie.bzh](mailto:Claudie.Poirier@la-mutinerie.bzh)).

Découvrez les projets retenus sur : [bretagne.bzh](http://bretagne.bzh)

## Expression des groupes politiques du Conseil régional

### **ALLIANCE PROGRESSISTE DES SOCIALISTES ET DÉMOCRATES DE BRETAGNE**

#### **Anticiper ensemble pour ne pas subir**

Le 28 novembre 2019, la Région Bretagne a approuvé à Brest son projet de Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET). Il s'agit d'un document de planification résultant de la loi NOTRe du 7 août 2015 qui fixe des objectifs de moyen et long termes en lien avec plusieurs enjeux : équilibre et égalité des territoires, désenclavement des zones rurales, habitat, gestion économe de l'espace, intermodalité et développement des transports, maîtrise et valorisation de l'énergie, lutte contre le changement climatique, protection et restauration de la biodiversité, prévention et gestion des déchets...

Le chantier, on le voit, est d'envergure. L'entrée en vigueur du SRADDET, qui fusionne plusieurs schémas existants, va se traduire par un renforcement de la place de l'institution régionale, appelée à formuler une vision politique de ses priorités en matière d'aménagement du territoire. En d'autres termes, les choix opérés détermineront pour une large part ce que sera la Bretagne de demain, d'autant que les règles édictées revêtiront une dimension prescriptive, qui les rendront opposables, via les SCOT, aux documents de planification et d'urbanisme locaux.

Notre conviction a toujours été que l'aboutissement d'une démarche d'une telle ampleur réclamait l'adhésion de la société bretonne dans la diversité de ses composantes – élus locaux, CESER, monde économique, acteurs associatifs, grand public. Lorsqu'elle engage le devenir d'une communauté dans son ensemble, une décision, en effet, aura d'autant plus de chance d'être acceptée qu'elle aura été discutée en amont. Telle est la raison pour laquelle, en Bretagne, nous avons pris l'initiative d'inscrire ce processus d'élaboration du SRADDET dans un projet plus large de mobilisation dénommé Breizh COP, visant à entraîner l'ensemble des Bretonnes et des Bretons dans la construction d'une vision partagée de l'avenir de notre territoire.

Cette méthode originale, fondée sur la participation, nous sommes la seule Région française à l'avoir mise en œuvre. Au terme de plus de deux ans de débats, elle nous permet aujourd'hui de fixer des perspectives ambitieuses en matière, par exemple, de consommation foncière, de protection de la biodiversité, de renforcement des centralités, de développement de nouvelles formes de mobilité.

Le projet de SRADDET va désormais entrer dans une nouvelle phase de consultation, avant son adoption définitive fin 2020. Lors de la session qui s'est tenue à Brest le 28 novembre, nous avons par ailleurs approuvé les engagements issus de la Breizh COP qui fixent le cap pour l'évolution des politiques régionales en matière de « bien manger pour tous » et de stratégie énergétique et climatique. Suivront, dans les mois à

venir, les feuilles de route destinées à établir nos nouveaux objectifs en termes de développement numérique, de préservation de la biodiversité, de cohésion des territoires ainsi que de mobilités solidaires et décarbonées. La Bretagne s'assure ainsi la maîtrise de son destin dans le monde de demain !

**[www.socialistes-democrates-bretagne.bzh](http://www.socialistes-democrates-bretagne.bzh)**

### **GROUPE DES ÉLU-E-S COMMUNISTES ET PROGRESSISTES**

Pour contacter les élu-e-s du groupe Communiste et Progressiste, écrivez-leur directement par mail aux adresses suivantes :

[eric.berroche@bretagne.bzh](mailto:eric.berroche@bretagne.bzh),  
[gaby.cadiou@bretagne.bzh](mailto:gaby.cadiou@bretagne.bzh),  
[gerard.lahellec@bretagne.bzh](mailto:gerard.lahellec@bretagne.bzh),  
[gaelle.vigouroux@bretagne.bzh](mailto:gaelle.vigouroux@bretagne.bzh),  
[contact@groupecommunisteetprogressiste.fr](mailto:contact@groupecommunisteetprogressiste.fr).

Vous pouvez également appeler au 02.23.21.36.90.

**[www.groupe-communiste-bretagne.org](http://www.groupe-communiste-bretagne.org)**

**[groupe@pcf-crb.org](http://groupe@pcf-crb.org)**

**Contact : 02 23 21 36 90**

### **GROUPE RADICAL SOCIAL ET EUROPÉEN**

L'élaboration du SRADDET menée par notre majorité exprime une réelle volonté de renforcer sa stratégie territoriale pour un aménagement durable et attractif du territoire breton, qui recouvre des champs importants comme le climat, l'énergie, les infrastructures et les transports, l'attractivité du territoire... Associé à la démarche de la BreizhCop, la Région Bretagne a fait de la concertation et de la co-construction des éléments essentiels à l'élaboration de son nouveau schéma ; au-delà du cadre réglementaire, notre majorité reste fidèle à sa manière de faire, en misant sur un schéma réellement partagé et approprié par tous. À la fois prescriptif, fédérateur et prévisionnel, ce document est la réponse aux différents défis et transitions de l'ensemble de nos territoires. À ce titre, il recueille pleinement l'assentiment des Radicaux.

**[www.groupe-prg-bretagne.org](http://www.groupe-prg-bretagne.org)**

### **GROUPE DES RÉGIONALISTES**

Défi environnemental et climatique, défi de l'équilibre territorial, défi de la cohésion sociale et démocratique : face à ce triple enjeu une collectivité ne peut agir seule. C'est encore plus vrai dans le cadre d'un État qui traîne à laisser aux Régions les moyens d'agir. Mais la semaine de la Breizh Cop à Saint-Brieuc l'a démontré : grâce à un esprit de véritable co-construction, c'est la diversité des collectivités bretonnes, du monde associatif, du monde de l'entreprise, qui se mobilise pour engager la Bretagne dans les transitions nécessaires. Tous ne sont pas au rendez-vous, il reste à convaincre. Mais ce mouvement collectif provoqué par l'exécutif régional ne s'arrêtera pas, et il le faut pour être un territoire qui résout ses problèmes, pour être une terre de solutions.

**[marie.le-cam@bretagne.bzh](mailto:marie.le-cam@bretagne.bzh)**

**Contact : 02 23 21 36 40**

### **GROUPE DROITE, CENTRE ET RÉGIONALISTES**

La Région a lancé depuis quelques mois un débat « Breizh Cop » qui aboutit aujourd'hui à la définition du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), tel que le prévoit la loi. Ce document contraignant et opposable en termes d'urbanisme s'imposera à nos SCOTs et à nos PLUs. De fait, l'éventuelle non-conformité au SRADDET pourra donner lieu à des contentieux.

À l'heure actuelle, 33 règles et objectifs sont à l'étude. Parmi ceux-ci figurent la réduction du parc automobile breton ou bien encore la zéro consommation de terres agricoles. L'esprit général de ce document est de réduire le terrain à construire. Si cela peut s'entendre dans les métropoles ou en secteur urbain, cela pourra poser des problèmes dans le monde rural. Cela aura aussi des conséquences sur le prix des terrains et donc l'accès à la propriété. Moins de logements, c'est moins de familles, moins d'enfants, moins d'écoles...

Face à ces enjeux, notre groupe a considéré que les élus locaux devaient être consultés. C'est pourquoi nous avons écrit à l'ensemble des maires bretons pour qu'ils soient entendus. En parallèle, un travail avec les présidents départementaux de l'Association des Maires de France nous amène à demander une application différente du SRADDET selon les territoires – les problématiques des métropoles, des villes moyennes, du monde rural ou du littoral n'étant véritablement pas les mêmes.

**[www.droiteetcentredébretagne.fr](http://www.droiteetcentredébretagne.fr)**

**[www.facebook.com/droitecentrebretagne](https://www.facebook.com/droitecentrebretagne)**

**Contact : 02 23 21 36 80**

### **GROUPE RASSEMBLEMENT NATIONAL**

L'exécutif socialo-macroniste de la Région enchaîne les opérations de communication via notamment la « Breizh Cop ». Derrière les discours, leurs actes en Bretagne, ceux de leurs amis à Paris et à Bruxelles sont pourtant en totale contradiction avec l'écologie. Leurs amis défendent le modèle qui consiste à importer des produits fabriqués par des esclaves du tiers-monde pour les revendre à des chômeurs en Europe. Leurs amis signent les traités de libre-échange qui menacent nos emplois et multiplient les transports. En Bretagne, ils défendent l'arnaque de l'éolien qui coûte cher et massacre nos paysages. Ils encouragent la concentration des activités dans les métropoles provoquant l'explosion des déplacements et ferment les infrastructures de transport dans la ruralité. Ils refusent le 100 % local dans nos cantines scolaires proposé par le RN. Les élus RN, eux, défendent les circuits courts, le localisme, le juste-échange, les énergies décarbonées. En somme, ce sont les vrais écologistes en Bretagne !

**[groupernbretagne@gmail.com](mailto:groupernbretagne@gmail.com)**

**[www.facebook.com/RNBretagne](https://www.facebook.com/RNBretagne)**